

Nombre de membres

Affiliés au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation : 10 mai 2021
Date d'affichage : 10 mai 2021

Vote : Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

MIRAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire

Présents : Françoise ALRIO, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Patrick ROCHE, Félix ROCHE, Flore COUUTURE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Aurélien TISSIER, Alain BARRES, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE

Présents par délégation : Veronique BOREL, donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Roland VIDAL, donne pouvoir à Christian GRAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE, Pierre JUTILARD donne pouvoir à Françoise ALRIO, Eric TUPPE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Béatrice CHEVALLET donne pouvoir à Danielle ROLLAND

Absent : Vanessa BESSON, Béatrice THOMAS.

Secrétaire de Séance : Flore COUUTURE

OBJET : Adressage dans le quartier de Bellevue l'Héritier

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de l'adressage pour les voies communales. A la suite de la construction d'une nouvelle maison à Bellevue il est nécessaire de donner un nom à la voie de desserte identifiée en violet sur le plan ci-dessous :



La nouvelle maison créée sur cette voie portera le numéro 9.

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires pour l'application de cette délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME




Le Maire,

Gilles CHABRIER

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:
www.murat.fr*